**Réunion du Bureau du VCG** 30/09/2022 à 19 h aux Granges Le Roi

Présents : Jean Luc, Joël, Alain, Michel Ménard, Patrick Badinier, Patrick Cambon, Clothaire, Nico, Marcel, Christophe

1. Site Internet du club

-Jean Luc en est satisfait

-Il faudra y rajouter le planning des sorties dominicales, intégrant les participations aux organisations des alentours.

Affaire suivie par Nico avec l’aide de Christophe.

Nous aurons besoin de Nanard aussi.

1. Voyage de la Pentecôte

- Le solde du voyage en Alsace est négatif de 3691€

Reste un avoir de 511€.

-De l’avis général, c’est un très beau séjour avec de beaux parcours mais pas mal d’heures de car, donc à l’avenir, il faudra viser moins loin.

1. Organisation cyclo/marche du 19 juin

-Avec 19 cyclos et 3 marcheurs, nous avons eu 512€ de rentrées pour 893€ de frais…

Donc un déficit de 381€

-Même si tous les clubs se plaignent d’un déficit de participants à leur randonnée, nous constatons que le VCG n’hésite pas à se déplacer et participer en nombre à beaucoup de rallye et randos des environs (St Arnoult, Monthléry, Ballainvilliers, Gif sur Yvette, etc…)

Le renvoi d’ascenseur n’est pas systématique !!

A méditer….

1. Marche dînatoire du 2 juillet

-Avec environ 800 inscrits, impliquant 7699€ de frais pour 14576 € de rentrées et sans achat de matériel, puisqu’il en restait, le bilan est largement positif en s’établissant à 6870€.

-Tous les participants étaient satisfaits et les clubs environnants envieux….

Mais cela nécessite un gros travail de préparation et de mise en place.

-Le club souhaite donc remercier les bénévoles de l’organisation à l’occasion d’une soirée.

Patrick Cambon propose une soirée cabaret (Dîner/spectacle) à l’auberge du bout des près à Cernay.

Le club envisage une participation à fixer pour les convives.

Avec les adhérents, bénévoles et leurs conjoints, nous pourrions être entre 80 et 100.

Patrick Cambon et Michel Ménard vont contacter l’établissement pour essayer d’avoir une proposition et un devis au meilleur rapport qualité/prix.

1. Accidents de vélo

-Au cours de l’année 2022, nous avons déploré 3 chutes (Michel Yvon, Christian Leroy et Yann).

Lors de celle de Yann, un secouriste a pris Yann en charge immédiatement et a su géré l’attentejusqu’ à l’arrivée des secours.

-Jean Luc souhaite donc qu’au sein du club plusieurs cyclos suivent une formation de secouriste organisée par le CODEP.

Déjà volontaires, Nico et Christophe.

Y en a-t-il d’autres ?

1. Litige avec l’ONF

-La Fédération nous recommande de ne pas réagir aux intimidations de l’ONF qui nous réclament 490€ au titre de l’organisation 2021 de notre rando VTT.

Soit 90€ de frais de dossier et 400€ pour le nombre de participants.

Il faut savoir que l’ONF a mis en place ces frais de dossier en 2019 devant le nombre important de demandes d’autorisations d’organisations en IDF.

Par contre la grille tarifaire impliquant les 400 € a été envisagée par l’ONF lors d’une réunion avec la Fédération en mars 2022 et est encore en négociation en vue du renouvellement de la convention qui interviendra en 2024.

Donc, si relance de l’ONF, le club demandera l’aide de la Fédération et dans le but de pouvoir organiser d’autres manifestations, paiera juste les frais de dossier.

1. Divers

-Jean Luc remercie pour le geste à l’occasion de la disparition de son frère, ainsi que celui fait lors du décès du père d’Eric.

A noter que Clotaire a lui aussi vécu ces pénibles moments.

-Bonneterie

Il reste encore des articles commandés à venir chercher.

Un complément est prévu si des candidats se manifestent.

1. 2023

-L’Assemblée Générale du VCG se tiendra le 21 janvier 2023

Séjour Pentecôte

-Le voyage de la Pentecôte se déroulera en Bretagne à Saint Cast le Guildo dans les Côtes d’Armor.

Très belle région à moins de 400 km, hébergement de qualité dans un site VTF à organiser en début d’année.

-La rando cyclo du VCG est programmée au 18 juin.

-La rando VTT se fera en fonction de la résolution du litige avec l’ONF.

-La marche dinatoire est prévue le 1 juillet.

-Concernant les inscriptions aux participations des randos et organisations des alentours, le club en prendra 5 ou 6 à sa charge.

-Le tarif des licences a augmenté….

Mini Braquet 61€ (Part Fédé) + part club

Petit braquet 63€ (Part Fédé) + part club

Grand braquet 113€ (Part Fédé) + part club.

Le club envisage de limiter sa part aux environs de 15€.

Pour finir Joël demande si le club a toujours une remorque vélo.

Elle est donc toujours disponible, les pneus demanderaient peut-être à être changés et il faudrait vérifier sa compatibilité avec les cadres à disque.

Fin de la réunion à 19 heures.

Pour le club.

Le secrétaire

Christophe Laffitte